Les subsides

L'auteur de ce rapport estime de façon prudente qu'en 1984, près de 50 p. 100 de tous les Canadiens qui travaillaient cette année-là ont changé d'emploi, soit au sein de leur compagnie, soit en allant travailler pour une autre entreprise. Comme cet exemple l'illustre bien, l'économie évolue constamment de manière dynamique en réponse aux changements technologiques, à la demande de consommation et à la politique commerciale, pour ne nommer que quelques-uns des facteurs qui interviennent continuellement.

Il importe de comprendre que tout accord commercial d'envergure devrait prévoir une application graduelle des réductions des obstacles au commerce échelonnée sur plusieurs années. Cette façon de procéder s'alignerait sur les réductions successives qui ont été réalisées dans le cadre du GATT et, en fait, elle serait conforme à la série de réductions qu'on s'apprête à effectuer et qui se poursuivront jusqu'à la fin de 1987.

En éliminant graduellement les obstacles au commerce, nous réduirions les perturbations causées par le processus d'ajustement et l'industrie canadienne pourrait beaucoup plus facilement saisir les nouvelles occasions offertes par l'ouverture des marchés extérieurs. D'ailleurs, le gouvernement a reconnu qu'il devrait offrir, comme par le passé, des programmes d'aide à l'adaptation afin de faciliter le processus de transition.

J'aimerais maintenant répondre, monsieur le Président, à une autre grande préoccupation maintes fois exprimée. Certains craignent qu'un accord de libéralisation du commerce avec les États-Unis n'entraîne un exode massif des filiales des sociétés américaines à mesure que les sociétés mères ajusteront leur production dans leurs usines aux États-Unis pour répondre aux besoins du marché canadien.

Franchement, je ne sais trop comment réfuter cette allégation, surtout lorsqu'elle est faite par ces mêmes nationalistes canadiens qui ont toujours prétendu que la propriété et le contrôle de l'industrie canadienne par des intérêts américains étaient responsables de tous les maux économiques. Curieusement, ces mêmes personnes se plaignent aussi que le Canada est actuellement la cible d'une série de prises de contrôle par des intérêts étrangers. L'affirmation selon laquelle un grand nombre de filiales américaines plieront bagage et rentreront chez elles est apparemment fondée sur l'hypothèse fallacieuse que la vaste majorité de ces sociétés continuent de demeurer au Canada uniquement pour surmonter les barrières tarifaires élevées et exclusivement dans le but de desservir le petit marché canadien.

C'est en fait l'hypothèse qui sous-tend l'étude entreprise pour le gouvernement de l'Ontario par le professeur Jack Baranson de l'*Illinois Institute of Technology*. Toutefois, il dément ses propres conclusions lorsqu'il reconnaît que les échanges sont déjà très nombreux entre les filiales et les sociétés mères aux États-Unis.

Monsieur le Président, s'il doit y avoir un exode massif des filiales américaines, je m'étonne que nous n'ayons pas déjà enregistré une certaine activité de ce côté-là, étant donné que nous avons déjà procédé à des réductions substantielles des obstacles au commerce. Le fait est qu'au cours de la plupart des dix dernières années, les investissements directs des Américains ont continué d'augmenter et que, le plus souvent, cette augmentation est particulièrement importante si l'on tient

compte des revenus qui demeurent au Canada et qui peuvent y être réinvestis. Bien sûr, quelques filiales quitteraient le pays à la suite d'un accord commercial bilatéral. Mais nul doute que de nouvelles sociétés viendraient prendre leur place.

Accord commercial ou pas, il y aura toujours un va-et-vient en raison des circonstances qui changent et des occasions qui se présentent. Il n'y a rien de neuf là-dedans.

En dernière analyse, il s'agit de savoir si les filiales des sociétés américaines et d'autres sociétés étrangères peuvent fonctionner à profit dans notre pays et si elles ont confiance dans les perspectives d'avenir de notre nation.

Dans l'état actuel des choses et d'après un certain nombre de sondages, les sociétés américaines n'ont nullement l'intention de se retirer massivement. Au lieu de nous inquiéter du retrait possible des capitaux américains, nous devrions nous intéresser aux sorties de fonds très importantes qui résultent des investissements directs effectués par des Canadiens aux États-Unis, lesquels ont totalisé plus de 30 milliards de dollars entre 1974 et 1984.

On ne voit pas non plus la fin de cet exode de capitaux dont nous aurions grandement besoin au Canada. D'après des sondages sur les intentions d'investissements effectués par le professeur Don Daly de l'Université York, beaucoup d'entreprises canadiennes ont l'intention d'augmenter considérablement le montant de leurs investissements aux États-Unis dans un avenir rapproché.

A mon avis, les investisseurs agissent ainsi en partie parce qu'ils estiment qu'il n'existe pas d'occasion comparable au pays, compte tenu de la conjoncture économique actuelle. Dans une étude de l'Institut C.D. Howe, Richard Lipsey et Murray Smith mettent en relief un deuxième grand facteur. «Tout comme les tarifs douaniers imposés par Sir John A. Macdonald aux termes de sa politique nationale ont conduit à l'établissement d'usines et de filiales américaines au Canada, écrivent-ils, de même les mesures non tarifaires en vigueur et prévues aux États-Unis attirent les investissements canadiens et les emplois qu'ils créent vers les États-Unis.»

Monsieur le Président, en conclusion cette situation déplorable devrait nous convaincre non seulement de chercher à obtenir un accord commercial global qui éliminerait ou réduirait considérablement les barrières non tarifaires qui servent à attirer les capitaux canadiens aux États-Unis, mais également de jeter les bases d'une restructuration de l'économie canadienne, ce qui créerait de nouvelles occasions d'investissement importantes dans notre pays.

Le président suppléant (M. Charest): Questions ou commentaires. L'honorable député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a la parole.

• (1700)

[Traduction]

M. Orlikow: Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la députée. Elle nous a servi un discours qui reprenait exactement le genre de leçon qu'un professeur d'économie politique donne à ses étudiants de première année. Elle a cité un professeur de Queen's de même que l'Institut C.D. Howe en présentant la situation comme ceci: «S'il y avait libre-échange total entre le Canada et les États-Unis, tout le monde s'en porterait